

INDEX

Annexe 1 : Déclaration de Castries (Sainte-Lucie) relative à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, adoptée par la 2^e session spéciale du Conseil ministériel du CRFM qui s'est tenue à Castries, Sainte-Lucie, le 28 juillet 2010

Annexe 2 : Accord établissant le Mécanisme régional des pêches des Caraïbes

Annexe 3 : Ministère de l'agriculture et de la pêche de la Jamaïque, « IUU Fishing and Border Security Issues in Jamaican Waters », Document de discussion soumis à la quatrième session du Conseil ministériel du CRFM, 20 mai 2011, St. John's, Antigua

Annexe 4 : Conseil des ministres du CFRM, résolution de la septième session tenue le 31 mai 2013

Annexe 5 : Projet d'accord établissant la politique commune de la pêche pour la Communauté des Caraïbes (adopté en 2011)

Annexe 6 : « Potentialités du Tribunal international du droit de la mer en matière de gestion et de conservation des ressources biologiques marines », exposé présenté par le Président du Tribunal international du droit de la mer à la réunion des Amis du Tribunal à la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, 21 juin 2007

Annexe 7 : Extrait de *The Flag State's Obligations for Merchant Vessels*, Bernaerts' Guide to the 1982 United Nations Convention on the Law of the Sea (Guide de Bernaerts sur la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982)

Annexe 8 : Traité de délimitation maritime entre la Jamaïque et la République de Colombie (1993)

Annexe 9 : Traité de coopération entre la République de Guyana et l'Etat de la Barbade relatif aux zones économiques exclusives (2003)

Annexe 10 : Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes (Cartagena de Indias, 1983)

Annexe 11 : Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes (Kingston, 1990)

Annexe 12 : Tableau récapitulant les dispositions clés de la CNUDM en relation avec la première question

Annexe 13 : Tableau récapitulant les dispositions clés de la CNUDM en relation avec la deuxième question